

Secrétariat de Direction

Case courrier 437
Place Eugène Bataillon
34095 Montpellier cedex 5

Dossier suivi par :

Sandra GAUCERAND, Assistante de Direction
sandra.gaucerand@umontpellier.fr
Tel : 04-67-14-47-95

**EXTRAIT DU PV DU CONSEIL
DE LA FACULTE DES SCIENCES**

SEANCE N°310

Année universitaire 2019-2020

**EXTRAIT du Procès-Verbal
Conseil de la Faculté des Sciences
MERCREDI 10 JUIN 2020
- N° 2020-06-10-61-**

Le Conseil de l'UFR Sciences de Montpellier, dans sa séance du mercredi 10 juin 2020, sous la présidence de M. Alain HOFFMANN, Directeur de la Faculté des Sciences,

Vu les Statuts de la Faculté des Sciences de Montpellier approuvés par le Conseil d'Administration de l'Université de Montpellier du 2 mai 2017- *Chapitre 1 : le Conseil de la Faculté des Sciences* - ,

A délibéré :

Objet : Procès-verbaux.

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur le :

- Procès-verbal n°305 - Conseil du 15 janvier 2020

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 28

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 28

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 1

Le Conseil donne un avis FAVORABLE au Procès-verbal n°305 - Conseil du 15 janvier 2020.

- Procès-verbal n°306 - Conseil du 12 février 2020

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 28

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 28

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 2

Le Conseil donne un avis FAVORABLE au Procès-verbal n°306 - Conseil du 12 février 2020.

- Procès-verbal n°307 - Conseil du 12 mars 2020

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 28

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 28

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 3

Le Conseil donne un avis FAVORABLE au Procès-verbal n°307 - Conseil du 12 mars 2020.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Montpellier, le 10 juin 2020.

Le Directeur



Alain HOFFMANN

Secrétariat de Direction

Case courrier 437
Place Eugène Bataillon
34095 Montpellier cedex 5

Dossier suivi par :

Sandra GAUCERAND, Assistante de Direction
sandra.gaucerand@umontpellier.fr
Tel : 04-67-14-47-95

**EXTRAIT DU PV DU CONSEIL
DE LA FACULTE DES SCIENCES**

SEANCE N°310

Année universitaire 2019-2020

**EXTRAIT du Procès-Verbal
Conseil de la Faculté des Sciences
MERCREDI 10 JUIN 2020
- N° 2020-06-10-62-**

Le Conseil de l'UFR Sciences de Montpellier, dans sa séance du mercredi 10 juin 2020, sous la présidence de M. Alain HOFFMANN, Directeur de la Faculté des Sciences,

Vu les Statuts de la Faculté des Sciences de Montpellier approuvés par le Conseil d'Administration de l'Université de Montpellier du 2 mai 2017- *Chapitre 1 : le Conseil de la Faculté des Sciences* -,

A délibéré :

Objet : Adhésion CDUS

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur **l'adhésion de la Faculté des Sciences à la Conférence des doyens et directeurs des UFR scientifiques - CDUS -**.

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 28

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 28

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil donne un avis UNANIME à l'adhésion de la Faculté des Sciences à la CDUS.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Montpellier, le 10 juin 2020.

Le Directeur



Alain HOFFMANN

Secrétariat de Direction

Case courrier 437
Place Eugène Bataillon
34095 Montpellier cedex 5

Dossier suivi par :

Sandra GAUCERAND, Assistante de Direction
sandra.gaucerand@umontpellier.fr
Tel : 04-67-14-47-95

**EXTRAIT DU PV DU CONSEIL
DE LA FACULTE DES SCIENCES**

SEANCE N°310

Année universitaire 2019-2020

**EXTRAIT du Procès-Verbal
Conseil de la Faculté des Sciences
MERCREDI 10 JUIN 2020
- N° 2020-06-10-63-**

Le Conseil de l'UFR Sciences de Montpellier, dans sa séance du mercredi 10 juin 2020, sous la présidence de M. Alain HOFFMANN, Directeur de la Faculté des Sciences,

Vu les Statuts de la Faculté des Sciences de Montpellier approuvés par le Conseil d'Administration de l'Université de Montpellier du 2 mai 2017- *Chapitre 1 : le Conseil de la Faculté des Sciences* - ,

A délibéré :

Objet : Convention de mise à disposition de locaux.

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur la **convention de mise à disposition de locaux entre le Groupement d'Intérêt Public Concours Commun Mines Ponts et l'Université de Montpellier-Faculté des Sciences**.

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 28

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 28

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil donne un avis UNANIME à convention suscitée.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Montpellier, le 10 juin 2020.

Le Directeur



Alain HOFFMANN

Secrétariat de Direction

Case courrier 437
Place Eugène Bataillon
34095 Montpellier cedex 5

Dossier suivi par :

Sandra GAUCERAND, Assistante de Direction
sandra.gaucerand@umontpellier.fr
Tel : 04-67-14-47-95

**EXTRAIT DU PV DU CONSEIL
DE LA FACULTE DES SCIENCES**

SEANCE N°310

Année universitaire 2019-2020

**EXTRAIT du Procès-Verbal
Conseil de la Faculté des Sciences
MERCREDI 10 JUIN 2020
- N° 2020-06-10-64-**

Le Conseil de l'UFR Sciences de Montpellier, dans sa séance du mercredi 10 juin 2020, sous la présidence de M. Alain HOFFMANN, Directeur de la Faculté des Sciences,

Vu les Statuts de la Faculté des Sciences de Montpellier approuvés par le Conseil d'Administration de l'Université de Montpellier du 2 mai 2017- *Chapitre 1 : le Conseil de la Faculté des Sciences -*,

A délibéré :

Objet : Création et renouvellement de Diplômes Universitaires.

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur :

- la création du Diplôme Universitaire « Appréhender les enjeux réglementaires et scientifiques actuels pour se lancer durablement dans la chimie ».

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 28

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 28

Pour : 22

Contre : 1

Abstention : 5

Le Conseil donne un avis FAVORABLE au renouvellement du Diplôme Universitaire suscité.

- le renouvellement du Diplôme Universitaire « Experimental Green Chemistry / Techniques Expérimentales en Chimie Verte ».

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 28

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 28

Pour : 21

Contre : 1

Abstention : 6

Le Conseil donne un avis FAVORABLE au renouvellement du Diplôme Universitaire suscité.

- le renouvellement du Diplôme Universitaire « Matériaux et procédés membranaires : conception et applications ».

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 28

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 28

Pour : 22

Contre : 1

Abstention : 5

Le Conseil donne un avis FAVORABLE au renouvellement du Diplôme Universitaire suscité.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Montpellier, le 10 juin 2020.

Le Directeur



Alain HOFFMANN